République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnelle



Métier/ Spécialité:

Télé conseiller

Niveau V: BTS

INFEP/0173/18/20/A

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnelle

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité :

Télé conseiller

Niveau V: BTS

Ce Programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission professionnelle chargée du métier : **TELE CONSEILLER**

Cette commission est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (INFP et IFP), de formateurs et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier.

Composition de la commission professionnelle :

Nom & Prénom	Fonctions	Institutions
Mr MAKHLOUFI RACHID	CIP- chargé de l'ingénierie pédagogique	IFP- BIRKHADEM
Mme TEMIME NABILA	PROFESSIONNELLE	MOBILIS
Mr ABDOUCH ABDEL GANI	Expert	Le Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme à Alger
Mme AIDA TRIFI	PROFESSIONNELLE	Algérie Télécom
Mr MIRA Yacine	Docteur , Présidant de ANEESP	Le Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme à Alger
AS SIA DRIOUCHE	PROFESSIONNELLE	DJEZZY
RABAH HAMDAD	PROFESSIONNELLE	BNP PARIBAS EI DJAZAIR

SOMMAIRE

		Page
	Introduction	5
1	Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage	6
2	Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage	7
2 . 1.	Destination	7
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	7
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	9
2.4.	Documents pédagogiques	9
3.	Profil du métier (spécialité)	10
3 . 1.	Identification du métier (spécialité)	10
3 . 2.	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	10
3.3.	Capacités professionnelles	10
3 . 4.	Exigences du métier et conditions de travail	10
3 . 5.	Responsabilité du travailleur	11
3 . 6.	Evolution dans la carrière	12
4.	Curriculum du métier (spécialité)	13
4.1.	Objectif principal du curriculum	13
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	15
4.3.	Synthèse du curriculum	18
4.4.	Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation	20
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	62
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice	82
5.	Mise en œuvre du programme : 0rganisation pédagogique et évaluation des compétences	82
5.1.	Organisation pédagogique de la formation	82
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de la formation	82
5.2.1.	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	82
5.2.2.	Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)	83
5.2.3.	Formation de base au niveau de l'EFP	84
5.2.4.	Formation complémentaire	84
5.3.	Formation au sein de l'entreprise formatrice	85
5.4.	Suivi et évaluation des compétences	85
5.4.1.	Organisation du suivi de l'apprenti	85
5.4.2.	Evaluation périodique des compétences professionnelles et instruments pédagogiques	86
5.4.3.	Examen de fin d'apprentissage	86

Introduction

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte» de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux - programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel. La démarche engagée s'est fixée de réaliser :

- Le diagnostic et l'analyse du contexte de la formation par apprentissage dans le domaine de l'ingénierie pédagogique;
- La conception et l'élaboration d'une méthodologie d'élaboration / adaptation de programmes de formation destinés à l'apprentissage;
- La formation d'un groupe des démultiplicateurs de cette méthodologie parmi les membres des sept Centres d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) et du Centre d'Animation de l'Apprentissage au Niveau National (CAAN) ainsi que les concepteurs des programmes du réseau d'ingénierie pédagogique (l'Institut National de la Formation et de l'enseignement Professionnel - INFEP - et les six Instituts de Formation Professionnelle - IFEP);

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

- La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFEP et de l'INFEP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier;
- Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFEP);
- Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2007), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises;
- Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFEP pour sa validation.

1 Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- L'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quant elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations, les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

2. Présentation du programme de formation par apprentissage

2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « *Profil du métier (spécialité)*» présente l'identification du métier (spécialité), le domaine d'activité/ description du métier (spécialité), les capacités professionnelles, les exigences du métier et les conditions de travail ainsi que la responsabilité du travailleur et l'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 : « Curriculum du métier (spécialité)» présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (la FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous-compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « Formation de base » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum de compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

Le curriculum prévoit également une formation complémentaire qui comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

La synthèse du Curriculum, présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 1840 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

- 46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés);
- 40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise formatrice et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à couvrir/ à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice;
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice;
- Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus de « *Mise en œuvre du programme - Organisation pédagogique et évaluation des compétences* » et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

2.4. Documents pédagogiques

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage;
- Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise ;
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche);
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

3. Profil du métier (spécialité)

3.1. Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	Télé Conseiller
Code spécialité	TAG1803
Branche professionnelle	Techniques administratives et de gestion
Durée de la formation	30 mois
Niveau d'accès	3ème Année Secondaire
Niveau de qualification	V
Diplôme sanctionnant la formation	BTS : Brevet de Technicien supérieur

3.2. Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

est un professionnel qui a pour mission d'accueillir, de orienter, conseiller, vendre, gérer les besoins, en utilisant tous les moyens à sa disposition, en l'occurrence principalement; le téléphone les courriers électroniques en se basant toujours sur un fichier des clients effectifs ou potentiels.

3.3. Capacités professionnelles

Le Télé conseiller est capable de :

- Mener une prospection,
- Démarcher, conseiller, vérifier,
- Prendre des rendez-vous,
- Enregistrer les commandes des clients
- Vendre des produits ou des services,
- Assurer l'assistance technique
- Mener des enquêtes de satisfaction.

3.4. Exigences du métier et conditions de travail

Lieu de travail

le titulaire du technicien supérieur, télé- conseiller exerce son métier les entreprises et au niveau des centres d'appels (call center) relevant de différents secteurs d'activités.

• conditions Physiques:

- Résistance au stress
- Résistance à la fatigue

conditions Intellectuelle:

- Aisance verbale
- Ecoute active
- Respect de l'autre
- Esprit de synthèse
- Approche client
- Sens de l'initiative
- Capacité de travailler en équipe
- Sens de la confidentialité
- Sens de la relation
- Bonne élocution

• Risque et maladies professionnelles

- Stress dû à la position assise prolongée
- Problèmes visuels liés à l'intensité de la lumière (population à basse vision)
- Chutes dues aux obstacles (population de déficience visuelle)

Contacts sociaux

- Relations internes : avec le responsable hiérarchiques et les structures de l'entreprise
- Relations externes, avec les clients effectifs ou potentiels

3.5. Responsabilité du travailleur

- Matérielles : Le technicien supérieur Télé conseiller prend soin de l'équipement et de l'outillage qui lui sont affectés
- Décisionnelles II gère en simultané un ensemble d'informations orales ou écrites qui lui permettent de réaliser la prestation selon les directives et instructions du responsable.
 - Morale Qualité du service rendu.
 - Respect de l'éthique de la profession
 - Sécurité : (sur soi, sur les autres, sur le matériel et sur l'environnement) : organisation du poste de travail

3.6. Evolution dans la carrière

3.6.1 - Cadre règlementaire

Cadre réglementaire : statut

3.6.2- Accès aux postes supérieurs :

• Le Télé conseiller peut évoluer vers le poste de superviseur ou vers tout autre poste prévu dans l'organisation de l'entreprise.

4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.

La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologique obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

4.1. Objectif principal du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- Les compétences de base liées au métier permettant une intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation au début de sa formation ;
- ➤ Les compétences techniques du métier permettant une maîtrise de la technicité nécessaire à l'exécution correcte des activités et des tâches professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise formatrice ;
- Les compétences complémentaires favorisant une insertion facilitée de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant que partie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement des compétences clés visant les qualités comportementales ainsi que les compétences environnementales lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.

Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

- L'esprit d'entreprise et l'approche client ;
- Le souci de la qualité du travail ;
- La capacité de planification et d'organisation de son travail, ainsi que de contrôle et d'évaluation des activités et des tâches réalisées;

Programme de formation par apprentissage

- L'esprit d'initiative et de responsabilité ;
- L'aptitude au travail en équipe ;
- La protection de l'environnement en milieu professionnel par l'application des règles d'hygiène et de sécurité du travail inhérentes à tout métier et la préservation du milieu naturel ;
- L'aptitude aux changements et à la flexibilité avec une adaptation rapide et des attitudes positives à l'égard des changements professionnel, technique et technologique générés par des situations nouvelles dans son métier et son environnement;
- La responsabilité sociale, etc.

4.2. Champs d'activité et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités du Télé conseiller sont définis comme suit :

Champ d'activité 01 :	Formation de base
Champ d'activité 02 :	Réceptions d'appels
Champ d'activité 03	Emission d'appels
Champ d'activité 04	Assistance technique
Champ d'activité 05:	Formation complémentaire

Les compétences professionnelles par champs d'activité:

Champ d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation
- Appliquer les notions de la langue d'enseignement
- Appliquer les notions de base en marketing
- Déterminer les techniques de vente à distance et de négociation
- Déterminer les techniques de communication en milieu professionnel
- Appliquer les notions de la Langue anglaise au milieu professionnel
- S'initier à l'utilisation de l'outil informatique
- Manipuler une base de données.
- Appliquer les règles d'hygiène, sécurité et environnement lié au métier.

Champ d'activité 02 : Réceptions d'appels

- Enrichir le fichier client
- Accueillir et prendre en charge l'interlocuteur en réception d'appel
- Apporter les conseils, l'assistance et les orientations aux clients
- Promouvoir et vendre l'ensemble des produits et les services de l'entreprise en émission et réception d'appel

Champ d'activité 03 :L'émission d'appels

- Entretenir une relation durable avec la clientèle
- Réaliser une prospection client
- Contribuer à la préparation d'une campagne d'émission d'appels au sein d'une équipe
- Se tenir informé sur l'environnement marché produits services

Champ d'activité 04 : Assistance technique

- Réaliser les travaux liés aux activités hors communications téléphoniques
- Appliquer les techniques et les procédures liées à la relation clientèle à distance

Champ d'activité 05: Formation complémentaire

- Acquérir les concepts de base en organisation et gestion de l'entreprise et L'esprit entrepreneurial
- Gérer la relation clients. et l'approche qualité.
- Gérer les conflits et le stress (call center)
- Identifier les notions de l'environnement économique et les différentes approches de l'entreprise, ses caractéristiques et finalités
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle
- Rédiger une mémoire de fin de formation

4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice :

Nombre de modules : 25 modules

Durée de la formation : 30 mois

Volume horaire total : 4600 heurs

		Durée et lieux de formation					
N° du module	Titre du module	E.I	F.P	Entreprise	Total		
inoduic		Théorie	Pratique	Littleprise	Total		
01	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	15	15	0	30		
02	appliquer les notions de la langue d'enseignement	50	20	0	70		
03	Appliquer les notions de base en marketing	40	20	0	60		
04	Appliquer les techniques de vente à distance et de négociation	30	30	0	60		
05	Appliquer les techniques de communication en milieu professionnel	50	20	0	70		
06	Appliquer les notions de la Langue anglaise au milieu professionnel	30	30	0	60		
07	S'initier à l'utilisation de l'outil informatique	10	30	0	40		
80	Manipuler une base de données	30	30	0	60		
09	Appliquer les règles d'hygiène, sécurité et environnement lier au métier.	50	20	0	70		
10	Enrichir le fichier client	20	40	350	410		
11	Accueillir et prendre en charge l'interlocuteur en réception d'appel	50	50	272	372		
12	Apporter les conseils, l'assistance et les orientations aux clients	33	60	241	334		
13	Promouvoir et vendre l'ensemble des les produits et services de l'entreprise en émission et réception d'appel	14	60	316	390		
14	Réaliser une prospection client	05	15	378	408		
15	Entretenir une relation durable avec la clientèle	25	70	293	388		
16	Contribuer à la préparation d'une campagne d'émission d'appels au sein d'une équipe	10	40	328	378		
17	Se tenir informé sur l'environnement marché – produits – services	05	55	305	415		
18	Réaliser les travaux liés aux activités hors communications téléphoniques	14	50	308	372		
19	Appliquer les techniques et les procédures liées à la relation client à distance	25	25	336	386		
20	Acquérir les concepts de base en organisation et gestion de l'entreprise et L'esprit	30	30	0	60		

	entrepreneurial				
21	Gérer de la relation clients. et l'approche qualité	20	13	0	33
22	Gérer les conflits et le stress (call center)	60	14	0	74
23	identifier l'environnement de l'entreprise,	50	10	0	60
24	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle	20	10	0	30
25	Rédiger une mémoire de fin de formation	25	05	0	30
	Total en Heures de Formation	147	73h	3127 h	4600h

Total EFP	1473h	32.02%
Total entreprise	3127h	67.98%
Total formation	4600h	100%

4.4 Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation

					1 ^{er} semestr	е	2	^{ème} semest	tre		3 ^{ème} semo	estre	4	l ^{ème} semes	tre	5 ^{ème}	semestre	
Module	Total modu le	EFP	Entreprise	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total	EFF	Entrepri	se Total	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entrepris e	Total
Module 1	30	30	0	30	-	30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Module 2	70	70	0	70	-	70	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Module 3	60	60	0	60	-	60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Module 4	60	60	0	60	-	60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Module 5	70	70	0	70	-	70	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Module 6	60	60	0	60	-	60	-	-	-	_	-	-	_	-	-	-	-	-
Module 7	40	40	0	40	-	40	-	-	-	_	-	-	-	-	-	-	-	-
Module 8	60	60	0	60	-	60	-	-	-	_	-	-	-	-	-	-	-	-
Module 09	70	70	0	70	-	70		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Module 10	410	60		60	78	138	-	140	140	-	50	50	-	132	132	-	100	100
Module 11	372	100	272	50	212	262	50	30	70	-	34	34	-	145	145	-	72	72
Module 12	334	93	241	-	-	-	33	54	87	20	60	80	20	60	80	-	93	93
Module 13	390	74		-	-	-	50	16	66	24	68	105	-	120	120	-	97	97
Module 14	408	20	378	-		-	20	64	84	-	90	90	-	90	90	-	80	80
Module 15	388	95	293	-	-	-	50	22	72	45	68	113	-	78	78	-	60	60
Module 16	378	50	328	-	-	-	50	45	95		100	100	-	110	110	-	100	100
Module 17	365	60	305	-	-	-	40	60	100	20	55	75		75	75	-	121	121
Module 18	372	64	308	-	-	-	50	96	156	14	112	120	-	90	90	-	83	83
Module 19	386	50	336	-	-	-	50	-	50		-	-	-	-	-	-	-	-
Module 20	60	60	0	-	-	-	-	-	-	30	-	30	-	-	-	30	-	30
Module 21	33	33	0	-	-	-	-	-	-	20	-	13	20	900	920	-	-	-

Grand Total	4600	1473	3127
Module 25	30	30	0
Module 24	30	30	0
Module 23	60	60	0
Module 22	74	74	0

	_
-	-
-	-
-	-
290	920
	- - - 290

-	-	-
-	-	ı
-	-	-
393	527	920

I	283	637	920
I	30		30
l	15		15
I	30	-	30
l	20	-	20

		920	114	806	920
-	-	-	15	-	15
-	-	-	30	-	30
-	-	-	54	-	54

4.5. Curriculum

De l'Etablissement de formation

CHAMP D'ACTIVITE 1

FORMATION DE BASE

MODULE: 1 Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Durée de la formation 30

Théorie15 h

Pratique 15h

	Sous compétances		Savoirs théoriques nécessaires		
N°	N° Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres	
1.1	Identifier le métier télé conseiller et ses débouchés	 Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité Connaître l'organisation et le fonctionnement l'établissement de formation Visiter un atelier de la spécialité Connaître les tâches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle 	 Informations générales sur le métier et son histoire Présentation du profil professionnel du métier Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle Présentation des voies potentielles pour un futur emploi, 	Entretiens de recrutement	
1.2	Connaître le parcours de formation	 Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation 	 Informations générales sur le déroulement de la formation Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles Rappel : le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage 	Description du métier et ces avantages	

	Sous compétances		Savoirs théoriques nécessaires		
N°	N° Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres	
1.3	S'informer sur le métier télé conseiller et son environnement professionnel	 Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs Présenter aux stagiaires les voies potentielles pour un futur emploi 	 Informations sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes 	Description du métier et ces avantages et son environnement	

MODULE:2 Appliquer les notions de la langue d'enseignement

Durée de la formation 70 Théorie 50 H 20 Pratique 30 h

N°	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
74	professionnelles	Activites professionnelles à couvrir / à executer	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
2.1	Rédiger des écrits professionnels	 Appliquer les principes de lisibilité rédactionnelle Utiliser un vocabulaire précis et nuancé, Appliquer règles et usages de la langue française Résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général; Produire un message structuré.(mailing) Rédiger un résumé ou une synthèse 	 Conjugaison des verbes Grammaire Orthographe communication écrite l'articulation des liens logiques la ponctuation l'orthographe lexicale et grammaticale la syntaxe, 	 compréhension d'un texte (Résumé d'un texte) Production écrite (compte rendu et rapport d'activité et de synthèse) Etude de textes à caractère économique et commercial résumer et de synthétiser tout type de textes
2.2	S'exprimer oralement lors des échanges professionnels	 Déterminer des méthodes de lecture Traiter et utiliser les l'information opérationnelles Mobiliser des techniques de communication s'exprimer oralement Présenter par le stagiaire un exposé 	- communication orale, - présentation d'un exposé (clair et structuré.)	I es techniques de communication orale les méthodes de lecture et de Présentation un exposé

Dua manusa da farmatian man annuartica ma

MODULE: 3 Appliquer les notions de base en marketing

Durée de la formation 60

Théorie 40 h

Pratique 20 h

	Sous compétances		Savoir théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
3.1	Déterminer les différentes définitions du marketing	 Définir le marketing Distinguer l'optique marketing des autres optiques de gestion de l'échange avec le marché; 	 - Les définitions du marketing -Les optiques de gestion de l'échange avec le marché *L'optique production * L'optique vente * L'optique marketing 	définitions du marketing.
3.2	Identifier les concepts fondamentaux du marketing ;	 Déterminer Les besoins, les désirs et la demande Identifier Les produits entité Déterminer La valeur, le coût et la satisfaction du client Identifier Le marché de l'entreprise 	- Connaître le public La valeur , le coût et la satisfaction du client	marketing
3.3	Présenter les composantes du marketing	 Déterminer L'esprit marketing (ou l'attitude marketing) Identifier Une démarche marketing Déterminer les besoins Sélectionner une cible Déterminer le marketing-mix Identifier la démarche analytique Identifier la Démarche stratégique, et opérationnelle 	 - La phase de connaissance - La phase d'action Produit- Prix- Distribution- Communication - démarche analytique - Démarche stratégique, et opérationnelle 	marketing

MODULE: 4 Appliquer les techniques de vente à distance et de négociation

Durée de la formation 60

Théorie 30 h

Pratique 30 h

	Sous compétences		Savoir théoriques nécessaires	
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
4.1	Identifier les étapes et les techniques de vente	 Etudier les étapes d'un processus de vente Identifier les techniques de vente Déterminer Les attitudes lors d'un entretien de vente 	 processus de vente les techniques de vente par téléphone Les attitudes lors d'un entretien de vente 	- commerce
4.2	Identifier les techniques de l'entretien de vente par téléphone.	 Déterminer les techniques de l'entretien de vente. Présenter aux stagiaires les techniques de l'entretien de vente par téléphone 	 l'entretien de vente les techniques de l'entretien de vente par téléphone 	- les techniques de l'entretien de vente par téléphone.
4.3	Identifier et définir les techniques et la conclusion de négociation	 Définir La négociation commerciale Connaitre l'argumentaire de vente Traiter les objections Identifier les éléments de négociation commerciale Connaitre les techniques de négociation 	 Objectifs de la négociation Rôle des acteurs en négociation Déroulement d'une négociation conclusion Matérialisation des formes d'accord 	- La négociation commerciale

MODULE : 5 Appliquer les techniques de communication en milieu professionnel

Durée de la formation670

Théorie 50 h

Pratique 20 h

	Sous compétences		Savoir théoriques nécessaires	
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
5.1	Identifier et analyser les éléments du processus de la communication	 Identifier les éléments du processus de la communication Analyser les éléments du processus de la communication 	 le diagnostic de communication les éléments du processus de la communication 	, - préparation de l'analyse et de diagnostic de communication - connaitre les éléments du processus de la communication - analyse des éléments du processus de la communication
5.2	Utiliser les principes d'une communication efficace dans une situation relationnelle	 Connaitre les principes d'une communication efficace dans une situation relationnelle Déterminer les Différentes techniques de communication 	 les principes d'une communication efficace dans une situation relationnelle les Différentes techniques de communication 	- présenter les principes d'une communication efficace dans une situation relationnelle - connaissances des Différentes techniques de communication
5.3	Repérer les outils de communication utilisés dans l'entreprise	 Présenter aux stagiaires les outils de communication Identifier le publique cibler Déterminer les outils de communication utilisés dans l'entreprise et dans les cals center Evaluer la pertinence des outils de communication utilisée dans les cals center en fonction de son stratégie 	 les outils de communication la pertinence des outils de communication évaluation des outils de communication 	- définition des outils de communication - Détermination des outils de communication utilisés dans l'entreprise et dans les cals center - évaluation des outils de communication utilisée dans les cals center en fonction de son stratégie

	Sauc commétones		Savoir théorique	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
5.4	Appliquer les techniques de l'écoute active	 Présenter aux stagiaires les règles d'une écoute active Définir l'Empathie, assertivité et de l'écoute active Déterminer les règles et les techniques d'une l'Ecoute active 	- l'une écoute active - l'Empathie, assertivité et de l'écoute active - les règles et les techniques d'une l'Ecoute active	 définitions de l'écoute active Présentation des règles d'une écoute active définition l'Empathie, assertivité et de l'écoute active présenter les règles et les techniques d'une l'Ecoute active
5.5	Identifier les principes de la dynamique du groupe	 Expliquer les concepts et principaux généraux de la théorie de la dynamique du groupe Identifier les caractéristiques de groupe observé Identifier les problèmes les plus fréquents dans un groupe Analyser ses propres réactions au sein du groupe et celles de ses partenaires 	 les interactions –l'émergence de normes les problèmes les plus fréquents dans un groupe l'analyse des réactions au sein du groupe et celles de ses partenaires 	- présenter les concepts et principaux généraux de la théorie de la dynamique du groupe - les caractéristiques d'un groupe - les problèmes les plus fréquents dans un groupe - analyse de ses propres réactions au sein du groupe

Appliquer les notions de la Langue anglaise au milieu professionnel **MODULE 6:**

Théorie 60 h

• Rédiger un résumé ou une synthèse

courriers électroniques

Déterminer les techniques de la rédaction des

• Rédiger les emails en français et en anglais

Durée de la formation 60

Elaborer des mailings

en langue anglais.

6.3

Savoir théoriques nécessaires Sous compétences N° Activités professionnelles à couvrir / à exécuter professionnelles Mathématique, Physique, Chimie **Techniques / Technologie** professionnelle Mobiliser des méthodes de lecture - l'es techniques de communication orale communication orale. 6.1 S'exprimer oralement ■ Traiter les l'information opérationnelles présentation d'un exposé (clair et structuré.) les méthodes de lecture et de dans un langage Mobiliser des techniques de communication technique Présentation un exposé s'exprimer oralement Présenter par le stagiaire un exposé Appliquer les principes de lisibilité rédactionnelle - Conjugaison des verbes Rédiger des textes 6.2 Utiliser un vocabulaire précis et nuancé, - Grammaire - compréhension d'un texte (Résumé techniques en langue Appliquer règles et usages de la langue anglais - Orthographe d'un texte) anglais. Résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt. communication écrite - Production écrite (compte rendu et général: - l'articulation des liens logiques rapport d'activité et de synthèse) Produire un message structuré. la ponctuation

Pratique 25 h

l'orthographe lexicale et grammaticale

la syntaxe,

Micro- ordinateur

Internet, intranet

Afficheur braille Synthèse vocal **Imprimante**

Agrandisseur de caractères

- Etude de textes à caractère

textes

économique et commercial

- résumer et de synthétiser tout type de

Rédaction des emails en arabe

MODULE: 7 S'initier à l'utilisation de l'outil informatique

Durée de la formation 40 Théorie 10 H Pratique 30 h

N°	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires		
	professionnelles	Activites professionnelles à couvril 7 à executer	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
7.1	Identifier les éléments composant un poste de travail informatique et assurer leur connexion	 Déterminer la composition d'un poste de travail informatique Définir la fonction de chaque élément du poste de travail informatique Déterminer l'interaction des différent éléments Installer et connecter les unités d'entrée Installer et connecter les unités de sortie Assurer la protection et la sécurité de l'installation 	 Notions de base de l'informatique et principales définitions Présentation des éléments composant le poste de travail informatique : l'écran, le clavier, la souris, l'unité centrale (Boîtier d'alimentation, lecteur CD Rom, lecteur de disquettes, le disque dur, la carte mère, le micro processeur, la rame, la carte vidéo, la carte son et la carte réseau), l'imprimante, l'onduleur, le modem, la Web Cam, le scanner, etc. Directives et précautions de raccordement des différents éléments 		
7.2	Exploiter un micro- ordinateur (Système d'exploitation Windows)	 Déterminer les éléments de l'interface Windows Utiliser correctement les principales fonctions du Système d'exploitation Windows Exploiter le système Windows 	 Présenter l'environnement Windows, Bureau et fenêtres : Poste de travail, Corbeille, Menu Démarrer, Les fichiers et les dossiers : Créer, Nommer, Rechercher, Copier, Déplacer et supprimer. 		

Decrease de formation non amusutinoses

7.3	Utiliser un logiciel de traitement de texte et tableaux (Microsoft Word)	Identifier le Microsoft Word et ses barres de menu Traiter le texte Dessiner un tableau Identifier le Microsoft Eveel et ses barres	 Définition d'un traitement de texte : la saisie, la mise en forme, la correction d'orthographe et de grammaire, L'impression : la mise en page, l'aperçu avant impression Les tableaux : Création, lignes et colonnes (insertion et ajout) Définition d'un tableur 	
7.4	Utiliser un logiciel de calcul (Microsoft Excel)	 Identifier le Microsoft Excel et ses barres de menu Créer des classeurs Elaborer des graphes 	 Les classeurs : les feuilles de calcul et les cellules Insertion : lignes, colonnes, formules de calcul et fonction Représentation graphique : Histogramme, secteur, courbe, etc. 	
7.5	Exploiter l'Internet	 chercher une formation en utilisant un moteur de recherche sélectionner la source de l'information appropriée à la recherche appliquer la procédure de téléchargement des fichiers 	- les réseaux informatiques 1) historique de l'Internet 2) navigation et recherche d'information 3) l'organisation des pages 4) téléchargement des documents - lier - mo - mo	duction sur l'exploitation des réseaux informatiques orique de l'Internet navigation et recherche d'information es et organisation des pages oteurs de recherches usuelles essagerie echargement

MODULE: 08 Manipuler une base de données

Durée de la formation 60

Théorie 30 h

Pratique 30 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à conveix / à syécuter	Savoir théoriqu	es nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
8.1	Analyser la demande et Adapter la structure de la base de données à de nouveaux besoins	Créer des tablesCréer des formulairesSaisir des données	les tablesles formulairesles données	 L'Analyse la demande Adaptation de la structure de la base de données à de nouveaux besoins
8.2	Traiter et manipuler les données	 Formuler une base de données Traiter les données. Exercer les techniques de manipulation des données 	 le principe et fonctionnement d'une SGBD Le modèle en réseau Le modèle relationnel 	SGBD principe et fonctionnement - Généralités sur les bases de données - les Objectifs de l'approche SGBD - Architecture fonctionnelle d'un GBD - Fonctionnement d'un SGBD - Langage de Description de Données : LDD Langage de Manipulation de Données : LMD. - Principaux modèles logiques - Le modèle en réseau - Le modèle relationnel
8.3	Mettre à jour la base de données	 Manipuler les données Créer les requêtes Mettre à jour la base de données 	- les requêtes - Les données - La mise à jour	- La Manipulation des données création - - des requêtes- - la Mise à jour de la base de données

MODULE : 09 Appliquer les règles d'hygiène, sécurité et environnement

Durée de la formation 70

Théorie 50 h

Pratique 20 h

	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
N°			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
9.1	Identifier les règles d'hygiène et de sécurité	 Définir hygiène et sécurité Connaitre L'organisation de la sécurité au sein de l'entreprise Identifier L'organisation de la sécurité au sein de l'entreprise et dans un call center 	 de L'organisation de la sécurité au sein de l'entreprise L'organisation de la sécurité au sein d'un call center 	 généralité définition identification de L'organisation de la sécurité au sein de l'entreprise identification de L'organisation de la sécurité au sein d'un call center
9.2	Identifier l'environnement de l'entreprise	 Déterminer les Prévention des risques en Cas de risque biologique sur l'environnement de l'entreprise Déterminer les Prévention des risques chimique Déterminer les Prévention des risques en Cas de la radioactivité. Identifier les Prévention des d'autres risques 	 les risques biologiques les risques chimiques les risques radioactivité. d'autres risques 	 Prévention des risques biologiques sur l'environnement de l'entreprise Prévention des risques chimiques Prévention des risques radioactivité. Prévention des risques des autres risques

CHAMP D'ACTIVITE 2: RECEPTIONS D'APPELS

Module 10: le fichier client

Durée de la formation 410

Théorie 60 h

Pratique 350 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
10.1	Définir les notions de base d'un fichier	 Définir un fichier Déterminer les caractéristiques d'un fichier 	-Définition du fichier - Caractéristiques du fichier	
10.2	Déterminer les techniques de recueille d'information	 Déterminer les techniques d'enquêtes Elaborer les guides d'entretiens 	- Techniques d'entretien - Types de questionnaire - Élaboration du questionnaire	

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
10.3	Recueillir les informations en fonction des objectifs de l'entreprise	 Déterminer la base de données client en fonction des objectifs de l'entreprise élaborer un fichier client 	 les objectifs de l'entreprise économique la recueille de l'information permettant sur la clientèle par téléphone les Principes : constitution et utilisation d'un fichier client l'organisation du recueil des informations du client Exercice Exercer d'application 	
10.3	Identifier le client	 Identifier l'exhaustivité des informations utiles à la constitution d'un fichier client Repérer des avantages liés à l'exploitation d'un fichier client 	 Définition de la formation utile à la constitution d'un fichier client Détermination des motivations de la clientèle Les motivations de la clientèle Les besoins de la clientèle les avantages de l'exploitation d'un fichier client 	-

Module11 : Accueillir et prendre en charge l'interlocuteur en réception d'appel

Durée de la formation 372

Théorie 50 h

Pratique 50 h

	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
N°			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
11.1	Se présenter au client	 Définir le protocole de présentation de l'entreprise Présenter le protocole d'accueil et de l'entreprise Identifier les techniques d'accueil en réception d'appel 	 protocole de l'entreprise protocole d'accueil les techniques d'accueil en réception d'appel 	- Protocole de présentation de l'entreprise- définition - Exercices d'application (travail de groupes en classe) à l'élaboration d'un protocole d'accueil et de présentation d e l'entreprise - Exercices d'application (travail de groupes en classe) à l'amélioration d'un protocole d'accueil d'une entreprise donnée

	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
N°			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
11.2	Identifier l'interlocuteur et l'objet de l'appel	 Identifier Les composantes physiques de l'accueil Identifier les techniques de l'empathie en réception d'appel Présenter le processus de prise en charge de la demande Valider la satisfaction de l'interlocuteur 	Les composantes physiques de l'accueil : 1) L'environnement visuel, sonore, olfactif et tacite des lieux 2) Les outils d'appel - L'accueil : définition * Les formes d'accueil : L'accueil visuel L'accueil face à face L'accueil au téléphone * Les règles générales de l'accueil * Le cadre * Principes caractéristiques de l'accueil 3) Les techniques d'accueil en réception d'appel 4) Description de la situation de réception d'appel 5) La communication : La dimension verbale et non verbale Les bonnes pratiques de l'accueil et de la communication 6) Travaux pratiques : jeux de rôle en classe	

	Sous compétences		Savoir théoriques nécessaires	
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
11.3	Traiter la demande du l'appelant	 Traiter les demandes réceptionnées d'une manière optimale Déterminer la procédure du traitement des demandes de l'interlocuteur 	 Traitement optimal la procédure du traitement des demandes de l'interlocuteur 	 Définition d'Immersion en milieu professionnel Notion des besoins et de l'offre Nature de la demande Procédure de traitement de la demande
11.4	Conclure et saisir l'issue de l'appel	Définir l'issue de l'appelSaisir l'issue de l'appel	- la Conclusion d'appel-la saisit de l'issue d'appel	 Définition de Protocole de sortie d'appel Présenter La Prise de congé

Module: 12 Apporter les conseils, l'assistance et les orientations aux clients.

Durée de la formation 334h

Théorie 33 h

Pratique 60 h

	Sous compétences		Savoir théoriques nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
12.1	Renseigner un formulaire de saisie	 Identifier les différents formulaires de saisie : Renseigner un formulaire 	 présentation les différents formulaires de saisie Renseignement d'un formulaire - Réseaux sociaux
12.2	Collecter les informations nécessaires	 Collecter les informations Concernant le prospect Collecter les informations Concernant le produit Collecter les informations Concernant l'entreprise 	 présentation des Réseaux sociaux les Techniques de communication par téléphone présenter les informations Concernant le prospect le produit l'entreprise Techniques de communication Gestion des emails Réseaux sociaux
12.3	Effectuer la mise à jour du fichier client	 Identifier les informations nécessaires à la qualification du fichier clients Identifier les différents aspects de mise à jour Présenter aux stagiaires Les formes des applications de mise à jour Gérer des champs de saisie 	- Le fichier client : utilité, importance; exploitation - Les aspects de mise à jour - Les formes des applications de mise à jour - Gestion des champs de saisie

	N° Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
N°			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
12.4	Accompagner en ligne un interlocuteur dans la gestion de problèmes techniques	 Identifier les procédures de travail Utiliser efficacement l'équipement Appliquer les techniques de la communication interpersonnelle Déterminer les informations fiables 	 présentation des procédures de travail les techniques de la communication interpersonnelle Gestion des emails présentation des Réseaux sociaux 	- Techniques de communication - Gestion des emails - Réseaux sociaux -

Module : 13 Promouvoir et vendre l'ensemble des produits et services de l'entreprise

Durée de la formation 390h

Théorie 14 h

Pratique 60 h

	Sous compétances		Savoir théorique	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
13.1	Identifier le client cible et ses besoins	 Repérer la clientèle ciblée en réception d'appel Déterminer des motivations de clientèle cible Identifier le profil du client cible Argumenter une offre commerciale 	 les motivations de clientèle cible le profil du client cible offre commerciale 	 Motivation du consommateur Le client cible Positionnement de l'offre sur le marché Canal de distribution de l'offre à distance L'offre de produits et services à distance Caractéristiques et l'argumentaire des produits pour une vente à distance Conditions de vente à distance Travaux pratiques : profil du client cible Etude d'une proposition d'offre commerciale
13.2	Proposer un produit ou un service	 Identifier Les caractéristiques des produits et service Déterminer les avantages et nomenclature des produits et service Déterminer la Concurrence de vente de produit et service Identifier les règles de l'approche qualité Choisir des techniques de promotion pertinente 	 assistance à la clientèle nomenclature des produits les règles de l'approche qualité techniques de promotion 	 Les caractéristiques des produits les avantages du produit la nomenclature des produits Concurrence de vente de produit Promotion des ventes

	Sous compétonos		Savoir théoriques nécessaires		
N°	N° Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
13.3	Rechercher l'adhésion du client et susciter les besoins	 Déterminer les motivations du client Définir le rebond commercial Identifier les différents Techniques de questionnement Présenter aux stagiaires Les types des questions 	 le rebond commercial Techniques de questionnement Les types des questions 	 Le rebond commercial Techniques de questionnement Les types des questions Les argumentaires de vente Les motivations d'achat 	
13.4	Conclure l'engagement du client	 Identifier les différentes modalités d'acceptation et d'engagement d'une vente à distance Définir la Confirmation positivement de la décision d'achat. Conclure la vente 	 les modalités d'acceptation l'engagement d'une vente à distance la décision d'achat. Conclusion de l'appel 	 l'acceptation de l'offre à distance Les modalités de vente Conclusion de la vente Conclusion de l'appel 	

MODULE : 14 Réaliser une prospection client

Durée de la formation 408h Théorie 05 h Pratique 15 h

	Saus compétonos		Savoir théorique	s nécessaires
	Sous compétences professionnelles		Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
14.1	Entrer en contact avec un prospect	 Préparer la prospection Etablir une Synthèse des informations pertinentes sur le client Rédiger des différents courriers d'information 	 La prospection commerciale Définition d'un prospect Différents Type de prospect Les outils de prospections du client Téléphone Ordinateur Internet Préparation de l'entrer en contact avec les prospects Préparation l'entretien par téléphone 1- Préparation matérielle fiche de clients ou du prospect guide l'entretien moyens de prise de note Synthèse de la collecte d'informations 	professionnelle
			Techniques d'expressions écritestravaux pratique en classe (jeu de rôle)	

14.2	Répondre aux besoins du prospect	Déterminer le profil du prospect	- Profil du prospect
		 Analyser la demande d'une manière rigoureuse Répondre au besoin du prospect 	 Les offres commerciales: Présentation et valorisation des offres commerciales de l'entreprise
			 Connaissance de canal de distribution Présenter Les modalités de payement
			 Service après vente Définition de L'acte commercial Jeux de rôle en classe
14.3	Créer un nouveau fichier client	 Déterminer exhaustivement des attributs du fichier client Utiliser des fonctionnalités de la solution relation client 	 les attributs du fichier client les activités de la mise à jour du fichier client le statut des informations du fichier client Les normes d'utilisation de consultation d'un fichier client (confidentialité)

CHAMP D'ACTIVITE 3: L'EMISSION D'APPELS

MODULE: 15 Entretenir une relation durable avec la clientèle

Durée de la formation 388 Théorie 25 h Pratique 70 h

Sous		Savoir théoriques nécessaires		
		Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
15.1 Identifies potentie contacte		 Déterminer Les moyens de contact client Identifier les cinq étapes de la prise d'appel Présenter l'offre Identifier les caractéristiques de l'offre Traiter des objections (Jeux de rôle) 	- Présenter Les types de clients : - Le client potentiel - Le client difficile - Le nouveau client - Le client actif - Les moyens de contact client - Les cinq étapes de la prise d'appel - les moyens de l'entretien: - Fiches client ou prospect - Guide d'entretien - Présentation de L'offre de l'entreprise : - caractéristiques de l'offre - avantages et inconvénient de l'offre - Argumentation de l'offre : - comment construire l'argumentation - Comment argumenter - Les lettres relatives aux renseignements commerciaux	

15.2	Présenter les produits et services de l'entreprise	 Déterminer les caractéristiques des produits de l'entreprise Déterminer les caractéristiques des services de l'entreprise 	 les caractéristiques des produits de l'entreprise les caractéristiques des services de l'entreprise 	
15.3	Susciter l'adhésion du client	 Découvrir les motivations du client Identifier Les principes de l'approche qualité 	 les motivations du client - Les principes de l'approche qualité - Principe 1 : l'écoute client - Principe 2 : le leadership - Principe 3 : l'implication du personnel - Principe 4: approche processus - Principe 5: Management par approche système - Principe 6: Amélioration continue - Principe 7: Approche factuelle pour la prise de décision 	
15.4	Gérer les objections	 Déterminer Les natures de l'objection Déterminer et traiter l'Objection de l'interlocuteur 	 Les natures de l'objection Technique du questionnement et de reformulation Traitement de l'objection 	
15.5	Conclure et saisir l'issu de l'appel	 Valider la demande Conclure l'issu de l'appel saisir l'issu de l'appel 	 la demande du client Conclusion l'issu de l'appel saisie l'issu de l'appel 	Définition Les règles de l'empathie Objection de l'interlocuteur :Mise en situation réelle

MODULE : 16 Contribuer à la préparation d'une campagne d'émission d'appels au sein d'une équipe

Durée de la formation 378h

Théorie 10 h

Pratique 40 h

	Sous compétances		Savoir théoriques nécessaires		
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
16.1	Participer à la rédaction d'un script	 Identifier les informations générées par les appels sortants Rédiger un script Déterminer l es principes et les techniques de communication commerciale Identifier les règles de l'éthique professionnelle 	 La campagne d'émission d'appels. Définition de la campagne Les objectifs de la campagne d'émission d'appels. Préparation campagne d'émission d'appels au sein d'une équipe. Evaluation d'une campagne Définition d'un script exploitation des Emails. Exercice d'application (rédaction d'un script) Exercice d'application (Préparation d'une campagne d'émission d'appels au sein d'une équipe 		
16.2	Effectuer des appels tests	Présenter les règles d'entretien par téléphone	 Définition des Appels test La Saisie des appels de tests TP: jeu de rôle en classe 	- Téléphone - Ordinateur - Internet	
		Effectuer des appels testsSaisir les appels tests	,	- Appels test	

MODULE : 17 Se tenir informé sur l'environnement marché – produits – services

Durée de la formation 415h Théorie 5 h Pratique 55 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
N°	professionnelles		Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
17.1	Rechercher et recueillir les informations	 Identifier les différentes veilles stratégiques de l'entreprise Avoir une bonne visibilité de l'évolution de l'environnement de l'entreprise Surveiller l'environnement global de l'entreprise Anticiper les menaces et les opportunités Recueillir les informations 	 - définition de la veille stratégique - La veille technologique - La veille marketing - La veille commerciale - La veille d'image - La veille concurrentielle - La veille juridique - l'environnement global de l'entreprise - les menaces et les opportunités - la recueille des informations - circuit de distribution de l'entreprise 	-
17.2	Créer des dossiers produits ou fiche produit en groupe (caractéristiques et Avantages	 Créer et constituer des dossiers produits Créer et établir des fiches de produit en groupe 	Définition du produit Création des fiches de produits Le produit Création des groupes de produit Les caractéristiques de produit Les avantages de produit	- ces caractéristiques - ces Avantages
17.3	Consulter et exploiter les mises à jour de fiches produites	 Consulter Les fiches des produits Exploiter les fiches des produits Exploiter les mises à jour de fiches produites 	 Etablissement des fiches des produits Consultation des fiches de produites Exploitation des fiches des produits Les mises à jour et fiches produits 	Les fiches des produits - les mises à jour de fiches pro duites

17.4 Utiliser l'information pertinente	 Identifier l'information pertinente Utiliser l'information pertinente 	 Présentation d'informations pertinentes du marché Identification des informations pertinentes sur la concurrence, sur le prix définition des points forts, points faibles et avantages concurrentiels Dossier de presse sur l'environnement centre d'appels Mises en situation du stagiaire (l'utilisation des outils d'aide d'un l'entretien 	
--	--	---	--

CHAMP D'ACTIVITE 4: ASSISTANCE TECHNIQUE

MODULE : 18 Réaliser les travaux liés aux activités hors communications téléphoniques

Durée de la formation 372h

Théorie 14 h

Pratique 50 h

	Sous compétences		Savoir théorique	es nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie Mathématique, Physique, professionnelle	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
18.1	Traiter et répondre au courrier électronique	 Identifier les procédures de traitement des courriers électroniques Traiter les courriers électroniques Répondre aux besoins de l'interlocuteur 	 Définition de l'information Traitement de l'information Traitement manuel Traitement automatique Réponse aux emails 	
18.2	Remonter les éventuels requêtes clients	 Rédiger un compte rendu Identifier Les techniques de la communication interpersonnelle 	 Micro- ordinateur Agrandisseur de caractères Internet, intranet Afficheur braille Synthèse vocal Imprimante 	- Le compte rendu et la note -Définition -Rédaction d'un compte rendu - Rédaction de la note - Rappel : Les techniques de la communication interpersonnelle
18.3	Assurer le suivi des réclamations	 Recevoir et enregistrer les réclamations Identifier la solution souhaitée par le client Identifier toutes les informations nécessaires au traitement de la réclamation Traiter et suivre les réclamations des clients 	 Micro- ordinateur Agrandisseur de caractères Internet, intranet Afficheur braille Synthèse vocal Imprimante 	 Evaluation de la la réclamation Déamination profonde la réclamation Clôturassions la réclamation Traitement des réclamations Gestion de toutes les situations résultant de problèmes

MODULE : 19 Appliquer les techniques et les procédures liées à la relation client à distance

Durée de la formation 386h

Théorie 25 h

Pratique 25 h

	Saus sammátanasa		Savoir théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
19.1	Appliquer les règles en vigueur au sein de l'entreprise.	 Identifier des règles de la législation en vigueur Vérifier le Suivie du script préétabli Rédiger le script 	la législation en vigueurle script préétablila rédaction du script	 - Présentation des règles de la législation en vigueur - Présentation le script préétabli - la rédaction du script
19.2	Utiliser les procédures mises en place avec prise en compte du script préconisé selon la demande du client.	 Identifier des règles d'éthiques en vigueur au sein de l'entreprise Déterminer les procédures liées au métier de relation clients à distance Définir le script préconisé, Connaitre des directives émanant de la hiérarchie 	 les règles d'éthiques le script préconisé les procédures liées au métier de relation clients à distance 	 Définition des procédures liées au métier de relation clients à distance Présentation des procédures propres à l'entreprise La protection du consommateur Identification du confidentialité de l'information du client

CHAMP D'ACTIVITE: 19

FORMATION COMPLEMENTAIRE

MODULE : 20 Acquérir les concepts de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial

Durée de la formation 60

Théorie 30 h

Pratique30 h

	Sous	Activitée professionnelles à couvrir	Savoirs théoriques nécessaires		
N°	compétences professionnelles	npétences / à exécuter -	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres	
20.1	Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles de l'entreprise et les taches y afférentes	 Identifier les différentes organisations d'entreprise: Présenter les Types d'entreprise Présenter les structures hiérarchiques Présenter les structures fonctionnelles Identifier les fonctions essentielles : la fonction gestion et ses taches essentielles. Présenter la fonction financière et ses taches principales Présenter la fonction production Présenter la fonction commerciale 	 les statuts d'entreprise (EPE, SPA, SARL, EURL, etc.) la composante d'une entreprise (organigramme, ressource humaine, équipement) bilan financier, rendement règlement intérieur d'une entreprise 	gestion de l'entreprise	
20.2	Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation	 identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifie (temps unitaire) définir les principes et la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés rédiger et établir une facture et les démarche de recouvrement 	 cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (taux horaire) barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service 	gestion de l'entreprise	

20.3	Développer les notions de base d'une approche	 comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché 	développer les notions et principes de satisfaction des besoins du client	gestion de l'entreprise
	entrepreneuriale	 identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux distinguer les différentes fonctions et leurs interactions en matière de produits, de prix, de marché et de promotion 	 expliquer les avantages des produits novateurs présenter les principes de base de la liaison: produit - prix - promotion 	
20. 4	Développer les principes de base pour une auto évaluation de ses capacités professionnelles	de base auto n de ses « entrepreneuriale » définir les compétences essentielles de cette fonction tel que l'expérience professionnelle approfondie et la pour monter et réaliser un p qui réussi - présenter les atouts et les motivations nécessaires à l	·	gestion de l'entreprise
		 mesurer ses capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet définir les atouts nécessaires à un entrepreneur pour réussir son projet 		
20.5	Identifier les règles de gestion de la matière première et de la pièce de rechange	 définir les différents composants s'informer sur les techniques de gestion identifier les outils de gestion s'informer sur les procédures d'entrée et de sortie des produits du magasin 	 présenter les différents modèles d'outils de gestion : fiche d'inventaire bon d'entré bon de sortie bon de commande 	gestion de l'entreprise
		 définir les techniques de rangement et d'entreposage sur différents types de support et de rayonnage 	 bon de livraison démontrer les techniques d'approvisionnement du magasin présenter les différents modèles de support et rayonnage de rangement 	

MODULE 21 : Gérer la relation clients à distance, et l'approche qualité

Durée de la formation 33

Théorie 20 h

Pratique13 h

	Sous	Activités professionnelles à couvrir	Savoirs théoriques nécessaires		
N°	compétences professionnelles	Competences / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres	
21.1	Identifier le processus de gestion de la réclamation de la clientèle	 identifier les Principes, buts et finalités de la gestion de la relation clients 	- les techniques de la gestion de la relation clients	 Gestion de la relation clients Définition de la relation clients. Principes, but et finalité de la gestion de la relation clients. 	
		Identifier le processus de gestion de la relation clients.	présentation du processus de gestion de la relation clients processus de gestion de la relation clients		
		 Segmenter la clientèle Cibler la clientèle 	- Définition, les variant et les techniques Segmentation - Définition et techniques de ciblage . Définition, composante et rôle du SIM		
		 Gérer la relation clients a distance et le système d'information marketing (SIM) 	 Gestion de la relation clients et le système d'informations marketing de l'entreprise. 		

21.2	Déterminer les principes de l'approche qualité	•	Déterminer les principes de l'approche qualité Identifier Le processus qualité dans la relation clients	 les principes de l'approche qualité Le processus qualité l'implication du personnel Approche processus Management par approche système Amélioration continue Approche factuelle Relations pour la prise de décision mutuellement bénéfiques avec les fournisseurs Le processus qualité dans la relation clients: Définition de la qualité de service Les principes, but et finalité La démarche qualité et outils 	Présentation des principes de l'approche qualité
------	--	---	---	--	--

MODULE 22 : Gérer les conflits et le stress (call center)

Durée de la formation 74

Théorie 60 h

Pratique14 h

	Sous	Activités professionnelles à couvrir	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
22.1	Identifier des sources de conflits	 Déterminer les sources de conflits Déterminer les méthodes de résolution des conflits 	 définition du conflit les sources de conflits Les méthodes de résolution 	
22.2	Identifier des sources de stress	 Identifier les sources liées au stress dans un poste de travail Identifier les causes du stress dans un poste de travail Identifier les effets du stress dans un poste de travail 	 définition du stress les sources du stress les causes du stress les effets du stress 	
22.3	Identifier les impacts du stress au niveau de l'entreprise	 déterminer les impacts liés au stress du travail au niveau personnel déterminer les impacts liés au stress du travail au niveau de l'entreprise 	- Les enjeux du stress Les techniques de prévention (relaxation, méditation, etc) - Les impacts du stress 1) pour l'entreprise 2) personnels	
22.4	Identifier les symptômes physiologiques, psychologiques et comportementaux du stress	 Déterminer Les symptômes physiologiques liés au stress Déterminer Les symptômes psychologiques liés au stress Identifier les comportements du stressé 	- Les symptômes physiologiques Les symptômes psychologiques - le comportementaux du stress - Les symptômes physiques liés au stress • la fatigue • les tensions musculaires	

22.5	Caractériser son comportement face à des situations de	 Situer son comportement face à des situations de stress Connaitre les méthodes efficaces 	et à prendre une décision l'agitation l'irritation ou l'humeur maussade l'inquiétude ou l'anxiété la faible estime de soi la baisse de la libido Les méthodes adoptées face à une situation de stress les méthodes de lutte contre le	-
			i'agitation l'irritation ou	
			 les troubles du sommeil les troubles de l'appétit les problèmes digestifs 	

•

MODULE : 23 identifier l'environnement économique de l'entreprise,

Théorie 50 h

Pratique 10 h

Durée de la formation 60

	Sous	Activités professionnelles à couvrir	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	compétences professionnelles	/ à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
23.1	Identifier et définir l'activité économique	 Définir la science économique Définir l'activité économique Identifier les différentes activités économiques 	 généralité définition Les courants économiques Le circuit économique Les activités économiques 	l'activité économique
23.2	Identifier les agents économiques	 Définir Les ménages Identifier L'administration Identifier Les entreprises économiques 	Les ménagesL'administrationLes entreprises	les agents économiques
23.3	Identifier et définir les établissements financiers et services	 Définir L'approche traditionnelle de l'entreprise Identifier L'approche systématique de l'entreprise Identifier les caractéristiques du système de l'entreprise Déterminer les finalités de l'entreprise Définir les établissements financiers et services 	- Définition de L'approche traditionnelle de l'entreprise - Définition de L'approche systématique de l'entreprise - Définition des caractéristiques du système de l'entreprise - Définition juste des finalités de l'entreprise	L'approche organisationnelle de l'entreprise les établissements financiers et services

MODULE : 24 S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

Durée de la formation 30

Théorie 20 h

Pratique 10 h

	Sous	Activités professionnelles à couvrir	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	compétences professionnelles	/ à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
24.1	Elaborer un curriculum vide (CV)	 S'informer sur les avantages d'un CV bien élaboré et de son utilisation Identifier la structure et le rôle d'un curriculum vitae (CV) Décrire les composantes avec précision : identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualité personnelle,etc. 	 Modèle de rédaction d'un curriculum vitae Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV 	rédaction administratif création des petites entreprises
24.2	Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)	 Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date) Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : référence de formation, expérience, présentation, âge,etc. Formuler et personnaliser la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement 	 Modèle de rédaction de la demande d'emploi Appliquer les techniques de communication 	rédaction administratif création des petites entreprises

	Sous	Activités professionnelles à couvrir	Savoirs théoriq	ues nécessaires
N°	compétences professionnelles	/ à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
24.3	Préparer et réaliser un entretien d'embauche.	 Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoisie au moment de l'entrevue Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts Rechercher les informations sur : Définir l'entreprise : sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives Identifier le futur métier envisagé : ses exigences et les conditions de son exercice 	- Applications des simulations	rédaction administratif création des petites entreprises
24.4	Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi	 Connaître les structures du service public chargé Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi Rechercher des informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifié Rechercher les informations sur le dispositif (aide à l'emploi mis en place par l'état 	 présentation du service public chargé de l'emploi : localisation et mission (ANEM-ALEM- la commune,etc.) information sur le tissu économique de la région et de la localité présentation du dispositif d'aide en emploi mis en place par l'état : DIPJ- ANSEJ-ANJEMetc. 	rédaction administratif création des petites entreprises

MODULE : 25 Rédiger une mémoire de fin de formation

Durée de la formation 30

Théorie 25 h

Pratique 05 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à	ofessionnelles à Savoirs théoriques néc	
N°	professionnelles	couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
25.1	Acquérir les notions de base de la méthodologie.	 Définir les concepts Identifier Les différents types et méthodes de recherches 	- Connaissance - Services - Méthodes	rédaction administratif création des petites entreprises
25.2	Utiliser la démarche méthodologique	 Choisir le thème Formuler une problématique Elaborer les hypothèses Identifier et utiliser les Outils de collecte des données Déterminer Les modèles d'analyse Organiser et traiter les données 	 Choix du thème Formulation de la problématique élaboration des hypothèses Identification des Outils de collecte des données Détermination des modèles d'analyse Organisation et traitement des données 	rédaction administratif création des petites entreprises

25.3	Rédiger le mémoire	 Identifier Les règles de rédaction Elaborer un plan de travail Mettre en forme définitive du mémoire 	Identification des règles de rédaction élaboration d' un plan de travail mise en forme définitive du mémoire	
25.4	Préparer la soutenance	 Préparer de la soutenance Organiser la soutenance Déterminer les Objectifs 	 Préparation et Organisation de la soutenance Détermination des Objectifs 	

4.6. Curriculum et plan de formation De l'entreprise formatrice

CHAMP D'ACTIVITE 2: RECEPTIONS D'APPELS

MODULE: 10 le fichier client

Durée de formation

350 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à	elles à Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
10.1	Déterminer les techniques de recueille d'information	 Déterminer les techniques d'enquêtes Elaborer les guides d'entretiens 										
10.2	Recueillir les informations en fonction des objectifs de l'entreprise	 Déterminer la base de données client en fonction des objectifs de l'entreprise Elaborer une base de donnée client 										

MODULE : 11 Accueillir et prendre en charge l'interlocuteur en réception d'appel

Durée de formation

272 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	rofessionnelles à Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
11.1	Se présenter au client	 Mettre en situation professionnel une série de présentations par téléphone Rédiger les chartes d'accueil types utiliser la charte d'accueil adaptée Se présenter selon la charte d'accueil de l'entreprise 										
11.2	Identifier l'interlocuteur et l'objet de l'appel	 Identifier immédiatement l'interlocuteur Obtenir les renseignements utiles sur son interlocuteur et l'objet de l'appel. Appliquer les Techniques d'accueil par téléphone 										

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du de formation e		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
11.3	Traiter la demande du l'appelant	 Vérifier l'adhésion et la réceptivité de l'interlocuteur Obtenir les renseignements utiles Proposer la solution ou l'offre, argumenter, Ouvrir la page écran correspondante Rechercher les éléments de l'interlocuteur dans la BD de l'entreprise 									
11.4	Conclure et saisir l'issue de l'appel	 Ecouter de chartes de centre de relation client Appliquer les Techniques de conclusion de l'entretien la proposer un plus client (vente additionnelle et , personnaliser la prise de congés Rédiger les chartes types Construire un fichier client Qualifier et valider de fichier 									

MODULE: 12

Apporter les conseils, l'assistance et les orientations aux clients

Durée de formation 241 h

N°	•	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du de formation e					le l'apprenti par le prentissage (2)			
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
12.1	Renseigner un formulaire de saisie	 Remplir les différents formulaires de saisie : Renseigner un formulaire 									
12.2	Collecter les informations nécessaires	 Collecter les informations Concernant le prospect Collecter les informations Concernant le produit Collecter les informations Concernant l'entreprise Saisir toutes les informations 									

12.3	Effectuer la mise à jour du fichier client	 Déterminer les informations nécessaires à la qualification du fichier clients Appliquer de mise à jour du fichier client Gérer des champs de saisie 				
12.4	Accompagner en ligne un interlocuteur dans la gestion de problèmes techniques	 Appliquer les procédures de travail Utiliser efficacement l'équipement Appliquer les techniques de la communication interpersonnelle Déterminer les informations fiables 				

MODULE : 13 Promouvoir et vendre l'ensemble des produits et services de l'entreprise

Durée de formation

316 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	professionnelles à Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
13.1	Identifier le client cible et ses besoins	 Construire et mise en place d'une fiche d'appel suivant l'objectif fixé Rédiger un guide d'entretien (script) Réaliser, en situation reconstituée, d'appels tests Exploiter individuelle et en équipe des appels tests Valider la fiche contact, Analyse et synthèse Repérer la clientèle ciblée en réception d'appel Déterminer des motivations de clientèle cible Argumenter une offre commerciale 										

13.2	Proposer un produit ou un service	 Déterminer les avantages et nomenclature des produits Déterminer la Concurrence de vente de produit Choisir des techniques de promotion pertinente propose une vente additionnelle 				
13.3	Rechercher l'adhésion du client et susciter les besoins)	 Déterminer les motivations du client Appliquer les Techniques de conclusion de l'entretien (demande d'agrément, concrétisation de la proposition, personnalisation de la prise de congés) Reprendre de manière synthétique les points clefs de l'entretien 				
13.4	Conclure l'engagement du client.	 Appliquer les différentes modalités d'acceptation et d'engagement d'une vente à distance Confirmer positivement de la décision d'achat. Obtenir la validation du client sur le processus de réalisation de l'action 				

MODULE: 14 Réaliser une prospection client

Durée de formation 378 H

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et pla de formation entreprise (1)		Ap		tion de d'appi			
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
141	Entrer en contact avec	 Préparer la prospection 								
	un prospect	 Pratiquer l'empathie et l'écoute active pour adapter le script à la situation rencontrée 								
		 Utiliser le discours commercial (positiver, valoriser) 								
		 Etablir une Synthèse des informations pertinentes sur le client 								
		 Se présenter et présenter son entreprise 								
		 Présenter l'objet de l'appel et le faire accepter 								
		 Appliquer le plan de télévente (besoins, reformulation,) 								
		 Réaliser des différents courriers d'information 								
14.2	Saisir les informations	Analyser la demande								
	du prospect.	Répondre au besoin du prospect								
		 Proposer un produit en promotion (la vente additionnelle) 								
14.3	Susciter l'adhésion	Utiliser les données et les informations actualisées								
	du client	 Déterminer l'Exhaustivité et fiabilité des informations sur les prospects 								
		 Appliquer l'éthique de la profession 								
		 Appliquer les principes de l'approche qualité 								

14.4	Gérer les objections	 Appliquer les techniques de l'empathie au téléphone Traiter les objections Répondre aux objections formulées Distinguer les faits des opinions et des sentiments Obtenir l'agrément de son interlocuteur S'assurer de sa réceptivité (disponibilité d'écoute) Répondre aux différentes objections formulées 				
14.5	Conclure et saisir l'issue de l'appel	 Saisir l'issue de l'appel Traiter les incidents d'appels Planifier un rappel si besoin Confirmer et Conclure la vente 				
14.6	Créer un nouveau fichier client	 Déterminer des attributs du fichier client Utiliser les fonctionnalités de la solution relation client Traiter conformément les anomalies et de retards de mise à jour du fichier client 				

CHAMP D'ACTIVITE 3: L'EMISSION D'APPELS

MODULE: 15 Entretenir une relation durable avec la clientèle

Durée de formation

293

Н

N°	Sous Compétences professionnelles à	professionnelles à Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du d de formation e		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
151	Identifier le client potentiel et le contacter.	 Mise en situation d'une série d'appels sortants Rédaction de phrases d'accroche types, selon les interlocuteurs appliquer les cinq étapes de la prise d'appel Réaliser des chartes types de conclusion en émission d'appels Présenter l'offre Transmettre les caractéristiques de l'offre Traiter des objections 									
15.2	Présenter l'entreprise et ces produits et services	 Présenter l'entreprise au client Visiter le centre de relation client et découvrir l'Organisation des activités au sein d'un poste de travail Découvrir les différents activités et services d'un call center 									

15.3	Susciter l'adhésion du client	 Saisie les données et les informations actualisées déterminer fiabilité des informations Appliquer l'éthique de la profession appliquer Les principes de l'approche qualité 				
15.4	Gérer les objections	 Préparer les Supports d'information à la clientèle Repérer La nature de l'objection Appliquer Les règles de l'empathie Déterminer l'Objection de l'interlocuteur 				
15.5	Conclure et saisir l'issu de l'appel	 Demander et obtenir l'interlocuteur cible Présente et fait accepter l'objet de l'appel Valider la demande Conclure l'issu de l'appel Saisir l'issu de l'appel 				
15.6	Mettre à jour le fichier clients	 Déterminer l es attributs du fichier client Appliquer les fonctionnalités de la solution relation client Prendre note des anomalies et de retards de mise à jour du fichier client 				

MODULE : 16 Contribuer à la préparation d'une campagne d'émission d'appels au sein d'une équipe

Durée de formation 328 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	professionnelles à Activités professionnelles à exécuter		Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6			
161	Participer à la rédaction d'un script	 Repérer les informations générées par les appels sortants Participer à la rédaction un guide d'entretien (script) rédiger un script Appliquer les principes et les techniques de communication commerciale Appliquer les règles de l'éthique professionnelle 											
16.2	Effectuer des appels tests	 Mettre en situation professionnel d'une série d'appels sortants, Appliquer les règles d'entretien par téléphone Réaliser, en situation reconstituée, d'appels tests Exploiter individuelle et en équipe des appels tests Saisie les appels tests 											
16.3	Renseigner le script dédié à la campagne.	 Analyser les résultats de la campagne d'émission d'appels Proposer les solutions possibles pour l'améliorer la campagne d'émission à court et à long terme pour la société dans un centre d'appel Analyser les résultats et les propositions d'améliorations 											

MODULE : 17 Se tenir informé sur l'environnement marché – produits – services

Durée de formation 305 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	rofessionnelles à Activités professionnelles à exécuter		Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6			
171	Rechercher et recueillir les informations	 Pratiquer l'écoute active pour recueillir les éléments pertinents concernant les évolutions de son marché Analyser le Dossier de presse sur l'environnement centre d'appels Consulter les mises à jour et fiches produits exploiter les mises à jour et fiches produits Créer de dossiers produits ou fiche produit en groupe (caractéristiques et avantages) Prendre en compte les remarques, questions et objections formulées par les clients Optimiser l'utilisation des outils d'aide à l'entretien 											
17.2	Créer des dossiers produits ou fiche produit en groupe (caractéristiques et Avantages	 Exploiter ces informations pour identifier points forts, points faibles et avantages concurrentiels Créer et constituer des dossiers produits Créer et établir des fiches de produit en groupe 											

17.3	Consulter et exploiter les mises à jour de fiches produites	 Consulter les mises à jour et fiches produits exploiter les mises à jour et fiches produits 				
17.4	Utiliser l'information pertinente	 Repérer l'information pertinente Exploiter l'information pertinente réagir et s'adapter aux évolutions du métier (technologie, organisationnelle) pour maintenir sa qualité de prestation 				

CHAMP D'ACTIVITE 04: ASSISTANCE TECHNIQUE

MODULE: 18 Réaliser les travaux liés aux activités hors communications téléphoniques

Durée de formation 308 h

N°	Sous Compétences professionnelles à		Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquérir	·		E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
181 Traiter et répondre au courrier électronique		 Naviguer sur Internet et Rechercher des sites, chat, forum de discussion 										
		 Créé d'une adresse @mail 										
		 Réceptionner et traiter des informations par messagerie électronique avec ou sans pièce jointe 										
18.2	Réorienter les réclamations du client	 Réaliser et émie les messages électroniques avec ou sans pièce jointe (des @mails) 										
		 Rédiger les emails en français et en arabe 										
		 Réorienter les réclamations du client 										
		Répondre par l'envoi de message										

18.3	Remonter les éventuels requêtes clients	Rédiger d'un compte rendu structuré oral et écrit Faire remonter les résultats les remarques ou dysfonctionnement à sa hiérarchie en hiérarchisant les urgences			
		Appliquer Les techniques de la communication interpersonnelle			
18.4	Assurer le suivi des réclamations	 Recevoir et enregistrer les réclamations Identifier la solution souhaitée par le client Identifier toutes les informations nécessaires au traitement de la réclamation Traiter des réclamations suivi les réclamations des 			
		 clients Mètre en situation professionnel S'assurer du suivi du compte rendu 			

MODULE : 19 Appliquer les techniques et les procédures liées à la relation client à distance

Durée de formation 336 h

N° Sous Compétences professionnelles à acquérir		nnelles à Activités professionnelles à exécuter		Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6			
191	Appliquer les règles en vigueur au sein de l'entreprise.	 Appliquer les procédures propres à l'entreprise Appliquer les règles de la législation en vigueur Participer à la rédaction du script S'approprier la déclinaison du script Contrôler le Suivie du script préétabli 											
19.2	Utiliser les procédures mises en place avec prise en compte du script préconisé selon de la demande du client.	 Mettre en situation, entretiens téléphoniques en suivant le script préétabli (documents internes spécifiques) Appliquer les règles d'éthiques en vigueur au sein de l'entreprise Appliquer les réglementations de La protection du consommateur Appliquer les réglementations de la protection et confidentialité de l'information du client Déterminer les procédures liées au métier téléconseillé (relation clients à distance) Repérer la demande du client Appliquer les directives émanant de la hiérarchie 											

1. Grille de notation et d'évaluation des compétences professionnelles

Degrés	Signification	Mentions	Notes
1	Une performance correspondant aux exigences d'une manière exceptionnelle	excellent	moins de 20 – 18
2	Une performance correspondant très bien aux exigences	très bien	moins de 18 – 15
3	Une performance correspondant entièrement bien aux exigences	bien	moins de 15 – 12
4	Une performance correspondant assez bien aux exigences	assez bien (moyen)	moins de 12 – 10
5	Une performance caractérisée par des insuffisances et qui ne répond pas aux exigences , mais qui relève des connaissances de base permettant de corriger les insuffisances dans un délai relativement court	insuffisant	moins de 10 – 6
6	Une performance qui ne correspond pas aux exigences. Les connaissances de base sont si incomplètes que les insuffisances ne peuvent pas être corrigées dans un délai relativement court	très insuffisant	moins de 6 – 0

80

2. Grille de notation et d'évaluation des compétences professionnelles

Indicateurs	1	2	3	4	5	6
Critères	moins de de 20 – 18	moins de 18 - 15	moins de 15 - 12	moins de 12 - 10	moins de 10 - 6	moins de 6 - 0
Intérêt au travail	Intérêt soutenu	Intérêt appréciable	Intérêt moyen	Intérêt insuffisant	Peu d'intérêt	Sans intérêt
Esprit d'initiative	Sans élevé d'initiative	Initiative remarquée	Initiative ponctuelle	Initiative limitée	Initiative très limitée	Sans initiative
Organisation et hygiène	Très bonne organisation et hygiène	Organisé et soigneux	Ordre et hygiène moyens	Ordre et hygiène insuffisants	Peu ordonné	Sans ordre ni hygiène
Comportement et sociabilité	Exemplaire	Correct	Acceptable	Insuffisant	Caractériel et peu ouvert	Négligé et individuel
Ponctualité et assiduité	Très ponctuel et assidu	Retards et absences très rares	Retards et absences rares	Retards et absences notables	Retards et absences répétées	Retards et absences fréquents

5. Mise en œuvre du programme de formation: Organisation pédagogique et évaluation des compétences

5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.

L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en oeuvre, est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.

L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage.

5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de rentrée en apprentissage pour tous les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation.

Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser deux (02) rentrées en apprentissage par an à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3^{ème} rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

(2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFEP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles :

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning »);
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser un groupe pour une famille de métiers en respectant le même niveau de formation.

(3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice au début de la formation. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

5.2.2. Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (voir 4.5.).

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour une période donnée à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indiqué par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (voir 4.4.) doit être respecté de manière à

assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (voir 5.3).

La FTTC doit être assurée par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier/ spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ». Cette formation de base est destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser. Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et/ ou de chaque région ou localité.

5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles de l'apprenti par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreneurial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets ;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau Internet d'autre part;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle à travers les techniques de recherche d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers/ spécialités intègrent l'initiation à l'utilisation de l'outil informatique au niveau du Champ d'activité N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour

une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

Cette formation constitue une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialisés en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.).

5.4. Suivi et évaluation des compétences

5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport - modèle « *fiche de visite* ». Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport qui doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associés à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des

tâches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus de formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et tâches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologie de formation professionnelle par apprentissage.

5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la *grille de notation et d'évaluation* donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ». Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre inclue la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un Examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

(1) Organisation et épreuves de l'EFA :

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'Etablissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutefois, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmis sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation est faite par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation de formation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

(2) Le Jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et de bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats);
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précisées par l'administration de la formation professionnelle par voie réglementaire.